

26 FÉVRIER 2019

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PERCÉ

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue dans la salle de l'hôtel de ville à laquelle sont présents mesdames les conseillères Doris Bourget, Allyson Cahill-Vibert, Andréanne Trudel Vibert et Doris Réhel et messieurs les conseillers Magella Warren et Robert Daniel sous la présidence de la mairesse, madame Cathy Poirier. Sont également présents monsieur Ghislain Pitre, directeur général par intérim, et madame Gemma Vibert, greffière.

Madame la mairesse annonce l'ouverture de la séance à 18 h 03 h.

La présente séance, tel qu'il appert de l'avis de convocation, a pour but la prise en considération du sujet suivant :

1. Modification au calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2019 de manière à changer la date de la séance ordinaire du mois de mars.

RÉS. NO. 060-2019 : MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Doris Réhel et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que le conseil municipal modifie son calendrier des séances ordinaires pour l'année 2019 afin que la séance du mardi 5 mars 2019, à 19 h, soit reportée au mardi 12 mars 2019, à 19 h.

ADVENANT 18 H 04, monsieur le conseiller Robert Daniel propose la levée de la présente séance.

CATHY POIRIER,
MAIRESSE

GEMMA VIBERT,
GREFFIÈRE

En signant ce procès-verbal, je reconnais que je signe la résolution qu'il contient.

CATHY POIRIER,
MAIRESSE